



Reconnaissance de dettes pour factures de voiture

Par **milla38190**, le **27/02/2017** à **15:51**

bonjour,

j'ai acheté une voiture en novembre que mon ex est allé chercher (mais malheureusement n'a pas fait le tour de la voiture comme il le faut) le 1er janvier 2017 elle est tombée en panne et depuis c'est toujours des réparations + de 3000 euros. mon ex a fait 3 chèques de 1000 euros au garagiste avant notre séparation. Maintenant que nous sommes séparés il veut que je lui rembourse cette somme et veut faire signer une reconnaissance de dettes mais à ma mère car il considère que je ne suis pas solvable (intérimaire). Nous travaillons dans le même service et veut aussi empêcher la signature de mon CDI. A-t-il le droit ?

merci de vos réponses, je suis complètement bouleversée

Par **morobar**, le **27/02/2017** à **18:02**

Bonjour,

Il ne peut pas contraindre votre mère à signer quoique ce soit, même par la force.

Si le cas se présente, elle peut signer et dès son départ se précipiter au commissariat pour signaler l'extorsion sous contrainte.

En ce qui concerne votre situation c'est l'inconvénient des relations intimes dans le cadre de l'entreprise, ce qu'on appelle "promotion canapé" car cela fonctionne dans les 2 sens.

Il faudra prouver le cas échéant que la proposition de CDI a été choppée à cause d'un dénigrement, d'une inimitié personnelle.

Bref très difficile.